

Études et Résultats

N° 887 • juillet 2014

Quitter le foyer familial : les jeunes adultes confrontés à la crise économique

Plus de la moitié des jeunes adultes sortis du système éducatif en 2007 n'habitent plus chez leurs parents en 2010. Les jeunes hommes sont moins nombreux à quitter le foyer parental que les jeunes femmes : c'est le cas de 45 % d'entre eux, contre 64 % des jeunes femmes. Par rapport aux jeunes adultes sortis du système éducatif en 2004 et interrogés en 2007, le taux de départ du domicile parental a baissé de 4 points en 2010.

Entre ces deux cohortes, la situation s'est davantage détériorée pour les jeunes confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle. Dans un contexte de crise économique, le départ du domicile parental est davantage conditionné par l'accès à l'emploi : le taux de jeunes chômeurs ayant décohabité trois années après la sortie du système éducatif a diminué de 7 points entre les deux cohortes. Les inactifs, les jeunes qui ont repris une formation et les jeunes qui occupent des emplois précaires ont moins de chances en 2010 qu'en 2007 d'avoir quitté le foyer familial, par comparaison avec les jeunes adultes occupant un emploi stable.

Mickaël PORTELA et Florent DEZENAIRE

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
Ministère des Finances et des Comptes publics
Ministère des Affaires sociales et de la Santé
Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social

La fin des études marque, en général, pour les jeunes adultes une phase d'entrée dans la vie active et la possibilité de quitter durablement le foyer parental. Mais partir requiert des conditions financières suffisantes, et celles-ci sont déterminées en grande partie par les parcours d'insertion professionnelle. Depuis la dégradation du contexte économique en 2008, l'insertion professionnelle des jeunes adultes est marquée par des situations de chômage plus fréquentes ou par la récurrence d'emplois souvent précaires (Minni et Pommier, 2013).

Les enquêtes triennales Génération du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) permettent d'appréhender la situation des jeunes adultes au regard du logement en 2007 et en 2010, trois ans après la fin de leurs études (encadré 1).

En 2010, davantage de jeunes vivent chez leurs parents qu'en 2007

Entre 2007 et 2010, la conjoncture économique de la France s'est dégradée ; le chômage de l'ensemble de la population et plus particulièrement celui des jeunes adultes a fortement progressé. 14 % des jeunes adultes sortis du système éducatif en 2004 recherchaient un emploi en 2007, alors que, parmi ceux ayant terminé leurs études en 2007, 19 % sont dans ce cas en 2010.

Dans le même temps, 58 % des jeunes adultes sortis du système éducatif en 2004 avaient quitté le domicile parental trois ans plus tard (tableau 1). Ils ne sont plus que 54 % parmi les sortants du système éducatif en 2007, dont 33 % vivent en couple et 21 % vivent seuls.

Le contexte économique joue un rôle significatif sur le départ du domicile des parents : appartenir à la cohorte 2007 plutôt qu'à celle de 2004 a ainsi un effet négatif sur la probabilité de décohabiter (encadré 2). Il reste à savoir si les différents déterminants de la décohabitation ont une influence identique au cours des deux périodes ou si certains sont plus discriminants en période de crise.

■ ENCADRÉ 1

Les enquêtes Génération du CEREQ

Les enquêtes Génération du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) suivent l'insertion des cohortes de jeunes adultes sortis du système éducatif à une date donnée durant leurs premières années de vie active. L'enquête Génération 2007, réalisée en 2010, concerne les jeunes inscrits dans un établissement de formation en France métropolitaine pendant l'année scolaire 2006-2007 et sortis de leur formation initiale au cours ou à la fin de cette année scolaire ; l'enquête Génération 2004, réalisée en 2007, porte sur ceux inscrits trois ans plus tôt, en 2003-2004 et sortis également dans l'année. Le champ de l'enquête est, par ailleurs, restreint aux jeunes qui sont « primosortants » de leur formation, âgés de 35 ans au plus et qui n'ont pas repris leurs études l'année suivant leur sortie. L'échantillon est constitué d'environ 34 000 jeunes ayant répondu au questionnaire de l'enquête Génération 2004, et de 25 000 pour l'enquête Génération 2007. L'âge moyen des individus interrogés pour ces deux enquêtes est de 21 ans.

Le délai de trois ans entre l'interrogation et la fin des études initiales permet de disposer d'un regard rétrospectif suffisant pour observer des situations qui commencent à se stabiliser, notamment sur le marché du travail. Ces enquêtes retracent mois par mois le parcours professionnel des jeunes sur les trois années qui se sont écoulées depuis la fin de leurs études, ainsi que leur situation de logement à la date de l'enquête. Le calendrier mensuel de leurs modes de cohabitation est disponible uniquement pour les enquêtes Génération 1998, 2004 et 2010 (en production).

Cette étude analyse la situation de logement des jeunes à la date de l'enquête : les décohabitants ou non-cohabitants sont les jeunes adultes de la cohorte 2004 qui ne vivent pas avec leurs parents au moment de l'interrogation, c'est-à-dire au printemps 2007 ; et pour la cohorte 2007, au printemps 2010. Compte tenu des données disponibles, c'est l'autonomie résidentielle des jeunes au sens large qui est analysée ici : le financement du logement des jeunes décohabitants peut être intégralement pris en charge par les jeunes eux-mêmes ou en partie, voire totalement, par leurs parents.

■ ENCADRÉ 2

Analyse des effets de la conjoncture

Une modélisation de la probabilité de décohabiter, estimée sur la population des individus des deux générations empiquées, permet d'évaluer l'effet d'appartenance à chaque cohorte. Les résultats de cette régression montrent ainsi qu'appartenir à la génération 2007 plutôt qu'à la génération 2004 a un effet négatif et significatif sur la probabilité de quitter le foyer parental.

Au-delà de ce constat général, cette étude s'intéresse à la variation de l'effet des déterminants de la cohabitation au cours des deux périodes observées. Si, entre les deux périodes et cohortes observées, il existe des différences que l'on peut relever dans les statistiques descriptives, ces évolutions ne sont pas toujours significatives lorsque l'on prend en compte d'autres facteurs, dont les effets eux-mêmes peuvent varier entre les deux périodes. La probabilité d'avoir quitté le foyer parental est donc modélisée séparément pour les générations 2004 et 2007 (régressions logistiques), en prenant en compte les mêmes facteurs dans les deux cas. Des tests du rapport de vraisemblance (test de Wald) permettent ensuite de vérifier si les différences entre les coefficients des deux régressions sont réellement significatives.

À l'instar de travaux antérieurs [Dormont et Dufour-Kippelen (2000) ou Mora *et al.* (2008)], les variables qui décrivent l'insertion professionnelle des jeunes adultes, les plus sensibles aux effets de conjoncture, constituent la majeure partie des variables explicatives introduites dans les régressions, ainsi que les caractéristiques sociodémographiques portant sur le sexe, l'âge, le diplôme, les origines sociales et culturelles.

Les variables qui peuvent être sélectionnées dans les régressions, dépendent aussi de l'information disponible. Ainsi, les caractéristiques du logement du jeune et de celui de ses parents, importantes pour analyser la décohabitation (Laferrère, 2005), sont absentes des enquêtes Génération. Par ailleurs, l'information sur les revenus n'est pas introduite dans le modèle, car celle-ci est incomplète dans ces enquêtes. Le montant du salaire est renseigné pour les individus qui sont en emploi mais les transferts sociaux fiscaux ne le sont pas.

Enfin, il est nécessaire de respecter la contrainte d'exogénéité des variables explicatives avec la décision de décohabiter. Les variables de conjugalité n'ont pas été introduites, car la décision de partir relève en grande partie du fait d'être ou non en couple (Ville-neuve-Gokalp, 2000). Cette information n'est, en outre, pas disponible pour l'ensemble des jeunes.

■ TABLEAU 1

Situation d'hébergement trois ans après la fin des études

En %

Année d'observation	Ensemble		Hommes		Femmes	
	2007	2010	2007	2010	2007	2010
Vit chez ses parents	42	46	52	55	32	36
Vit en couple	35	33	24	24	46	44
Vit seul	23	21	24	21	22	20

Lecture • 46 % des jeunes sortis du système éducatif en 2007 et observés trois ans après la fin de leurs études habitent chez leurs parents.

Champ • France métropolitaine, jeunes sortis de leur formation initiale en 2004 et en 2007.

Sources • Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ), enquête Génération 2004, interrogation de 2007 et enquête Génération 2007, interrogation de 2010.

■ TABLEAU 2

Effets des variables sociodémographiques sur le fait d'avoir décohabité en 2007 et en 2010

	2007 (Odds ratios)	2010 (Odds ratios)	Significativité des évolutions
Sexe			
Homme	Réf.	Réf.	
Femme	2,29	2,27	ns
Âge à la sortie du système éducatif	1,27	1,29	*
Plus haut diplôme obtenu			
Sans diplôme ou brevet des collèges	0,53	0,57	ns
CAP, BEP ou baccalauréat	0,63	0,61	ns
Diplôme supérieur au baccalauréat	Réf.	Réf.	
Situation professionnelle			
Emploi à durée indéterminée	Réf.	Réf.	
Emploi à durée déterminée	0,64	0,56	***
Emploi non salarié	0,74	0,50	***
Chômage	0,46	0,33	***
En formation ou reprise d'études	0,46	0,37	***
Autre inactivité	ns	0,83	**
Profession du père à la fin des études du jeune			
Agriculteur	0,86	0,62	***
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	0,89	0,91	ns
Cadre, profession intellectuelle	Réf.	Réf.	
Technicien, profession intermédiaire	0,91	0,68	**
Employé	0,75	0,60	*
Ouvrier	0,76	0,68	ns
Ne travaillait pas	0,78	0,64	***
Nés de parents étrangers			
Oui	0,42	0,42	ns
Non	Réf.	Réf.	

Réf. : référence ; ns : non significatif.

Note • ***Significatif au seuil de 1 % ; **significatif au seuil de 5 % ; *significatif au seuil de 10 %.

Lecture • Compte tenu des différentes caractéristiques observées dans le modèle, les jeunes femmes ont 2,29 fois plus de chances de ne pas vivre chez leurs parents que les jeunes hommes en 2007. En 2010, elles ont 2,27 fois plus de chances. La différence entre les deux cohortes n'est pas significative. Une année de plus augmente de 27 % la probabilité pour les jeunes de ne pas vivre chez leurs parents en 2007. En 2010, la probabilité augmente de 29 %. La différence entre les deux périodes est faiblement significative.

Champ • France métropolitaine, jeunes sortis de leur formation initiale en 2004 et en 2007.

Sources • Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ), enquête Génération 2004, interrogation de 2007 et enquête Génération 2007, interrogation de 2010.

Les jeunes femmes sont plus nombreuses à quitter le domicile parental

Après la fin des études, les jeunes femmes partent plus tôt du domicile parental : en 2010, 45 % des jeunes hommes et 64 % des jeunes femmes sortis du système éducatif trois ans auparavant n'habitent plus chez leurs parents (tableau 1). Cet écart tient essentiellement à une précocité du

calendrier familial (mise en couple, mariage et arrivée du premier enfant) des femmes par rapport à celui des hommes (Sebillé, 2009). Ainsi 44 % des jeunes femmes vivent en couple et 20 % sont seules. Quant aux jeunes hommes, ils sont respectivement 24 % et 21 % dans ce cas. À diplôme, âge, situation professionnelle et origines socioculturelles identiques, les jeunes femmes ont environ 2,27 fois

(soit 127 %¹) plus de chances que les jeunes hommes de ne plus vivre chez leurs parents en 2010 (tableau 2). Cet écart est du même ordre en 2010 et en 2007, et les tests statistiques menés dans cette étude (encadré 2) indiquent que l'effet du sexe sur le taux de décohabitation n'a pas varié significativement entre les deux dates.

Les enfants d'agriculteurs, d'employés et ceux dont les parents ne travaillent pas ont moins décohabité avec la crise

Les deux tiers des jeunes hommes et les trois quarts des jeunes femmes dont le père est cadre ont déjà quitté le domicile parental en 2010 (graphique 1), contre un peu plus d'un tiers des jeunes hommes dont le père est ouvrier ou employé, et 60 % environ des jeunes femmes. L'écart entre les hommes et les femmes est le plus élevé parmi les enfants d'agriculteurs : 7 femmes sur 10 dont le père est agriculteur ont déjà décohabité en 2010, contre un peu moins de 4 hommes sur 10.

Les jeunes de milieux aisés sont plus diplômés et donc plus âgés à la sortie du système éducatif. Or la part des jeunes décohabitants est croissante avec l'âge, ainsi qu'avec le niveau de diplôme. Toutefois, à âge et diplôme donnés, les enfants d'agriculteurs ont 38 % moins de chances que ceux des cadres de ne plus vivre chez leurs parents en 2010², les enfants d'employés 40 % et ceux d'ouvriers 32 %. L'effet des origines sociales traduit aussi une plus grande capacité des parents de milieux aisés à contribuer à la décohabitation, quelle que soit la période du cycle de vie à laquelle elle s'opère (Paugam et Zoyem, 1997). Les jeunes dont le père ne travaille pas (chômage, retraite...), pour qui le soutien financier peut être plus limité, ont 36 % moins de chances de quitter le domicile parental que les enfants de cadres.

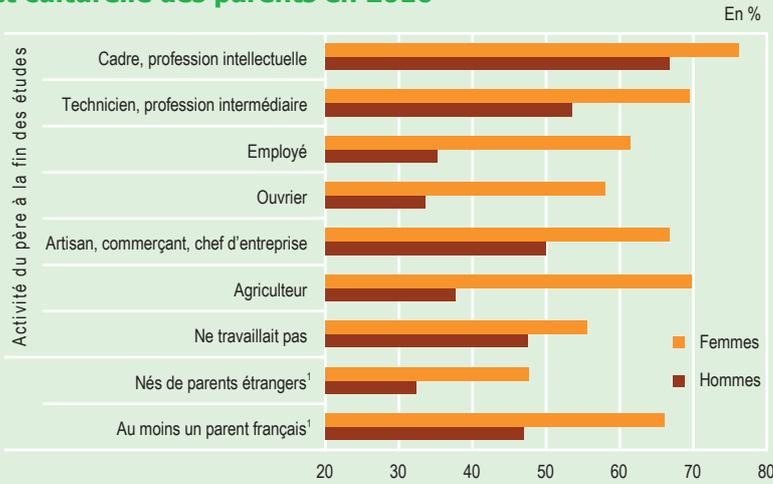
Les écarts de taux de décohabitation selon les origines socioculturelles persistent avec la crise. Si les enfants d'ouvriers vivent plus souvent chez leurs parents en 2010 qu'en 2007, les tests statistiques invalident, pour ces jeunes, l'hypothèse d'une

1. Le passage des odds ratios (OR) au pourcentage s'effectue selon le calcul suivant : $(OR - 1) \times 100$.

2. Ce phénomène avait déjà été observé par Villeneuve-Gokalp en 2000 sur les jeunes agriculteurs, à partir de l'enquête Jeunes et Carrières de l'INSEE.

GRAPHIQUE 1

Part des jeunes non cohabitants selon l'origine sociale et culturelle des parents en 2010



1. Sont considérés comme nés de parents étrangers, les jeunes dont les deux parents ne sont pas de nationalité française.

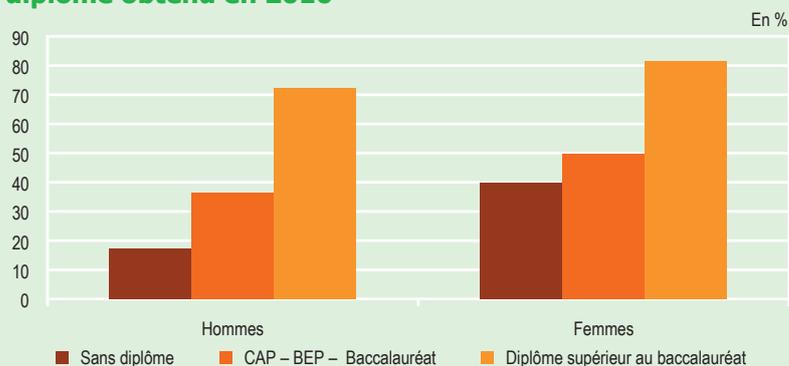
Lecture • 76 % des jeunes femmes, filles d'un père cadre ou exerçant une profession intellectuelle, ne vivent plus chez leurs parents trois années après la sortie du système éducatif. 32 % des jeunes hommes nés de parents étrangers ne vivent plus chez leurs parents trois années après leur sortie du système éducatif.

Champ • France métropolitaine, jeunes sortis de leur formation initiale en 2007.

Sources • Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ), enquête Génération 2007, interrogation de 2010.

GRAPHIQUE 2

Part des jeunes non cohabitants selon leur plus haut diplôme obtenu en 2010



Lecture • 82 % des jeunes femmes diplômées du supérieur ne vivent plus chez leurs parents trois années après leur sortie du système éducatif.

Champ • France métropolitaine, jeunes sortis de leur formation initiale en 2007.

Sources • Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ), enquête Génération 2007, interrogation de 2010.

amplification de l'effet de l'origine sociale sur la décohabitation avec la crise. En revanche, les enfants d'agriculteurs ont, de façon significative, encore moins de chances en 2010 qu'en 2007 d'être décohabitants par rapport aux enfants de cadres (0,62 fois moins de chances, contre 0,86 fois en 2007). C'est également le cas pour les jeunes adultes dont le père ne travaille pas au moment de l'enquête et pour les jeunes adultes dont le père est employé ou de profession intermédiaire.

Les jeunes nés de parents étrangers vivent plus souvent chez leurs parents...

Les jeunes nés de parents étrangers, c'est-à-dire dont aucun des deux parents n'est de nationalité française, sont 32 % pour les hommes et 48 % pour les femmes à ne plus vivre chez leurs parents en 2010 (graphique 1). Ces taux sont inférieurs de plus de 10 points à la moyenne des sortants du système éducatif. Les phénomènes de discrimination vécus dans la sphère

professionnelle, ou dans l'accès au logement peuvent être des freins à la décohabitation (Hamel *et al.*, 2011).

La part des jeunes nés de parents étrangers qui ont quitté le domicile parental varie peu entre les deux cohortes observées (tableau 3) et, une fois prises en compte les autres caractéristiques, les tests statistiques n'estiment pas significatives les variations constatées entre les deux périodes.

... tout comme les jeunes les moins diplômés

Trois ans après la fin de leurs études, les jeunes peu ou pas diplômés vivent plus souvent chez leurs parents : c'est le cas pour 83 % des jeunes hommes sans diplôme en 2010, contre 28 % des diplômés de l'enseignement supérieur, et respectivement 60 % et 18 % pour les jeunes femmes (graphique 2). Cela ne traduit pas nécessairement des décohabitations plus tardives – l'âge médian de la décohabitation étant similaire quel que soit le niveau de diplôme –, mais un écart plus important entre la fin des études et l'accès à un logement indépendant (Mora *et al.*, 2008).

Le niveau de formation des jeunes adultes, dans les enquêtes Génération, doit en effet s'analyser au regard de l'hétérogénéité d'âge qui existe entre eux. Un jeune qui a arrêté ses études à 16 ans, âge légal de la fin de la scolarisation obligatoire, sera interrogé trois ans après à 19 ans, alors qu'un diplômé d'un master, par exemple, aura environ 26 ans au moment de l'interrogation. Or la décohabitation dépend de la position dans le cycle de vie et donc de l'âge. Si la structure d'âge des jeunes était la même, quel que soit leur niveau de diplôme, les écarts entre les diplômés de l'enseignement supérieur et les autres catégories seraient réduits³.

Pendant, à caractéristiques égales, notamment l'âge et la situation professionnelle, les non-diplômés ont 0,57 fois moins de chances de ne plus vivre chez leurs parents en 2010 que les jeunes diplômés du supérieur (tableau 2). Les jeunes non cohabitants les plus diplômés tirent des revenus plus élevés de leur travail que l'ensemble des jeunes (Arrighi, 2012). Les diplômés de l'enseignement supérieur

3. Ainsi, si l'on applique la structure d'âge de l'ensemble des sortants du système éducatif à tous les niveaux de diplôme, l'écart entre la proportion de jeunes hommes diplômés du supérieur et ceux sans diplôme vivant chez leurs parents passe de 55 points à 26 points.

■ TABLEAU 3

Taux de non-cohabitation parmi les jeunes adultes en 2007 et en 2010

En %

	Structure de la population en 2010	Taux de non-cohabitation	
		2007	2010
Sexe			
Homme	52	49	45
Femme	48	68	64
Âge à la sortie du système éducatif			
19 ans ou moins	36	36	32
20 ou 21 ans	25	53	47
22 ou 23 ans	20	73	73
24 ans ou plus	19	85	85
Plus haut diplôme obtenu			
Sans diplôme ou brevet des collèges	18	30	26
CAP, BEP, ou baccalauréat	40	48	42
Diplôme supérieur au baccalauréat	42	79	77
Situation professionnelle			
Emploi à durée indéterminée	44	69	69
Emploi à durée déterminée	25	52	48
Emploi non salarié	4	63	53
Chômage	17	39	32
En formation ou reprise d'études	4	43	35
Autre inactivité	7	60	53
Type de trajectoires professionnelles			
Accès rapide et durable à l'emploi ¹	57	67	65
<i>actuellement en emploi à durée indéterminée</i>	38	71	71
<i>actuellement en emploi à durée déterminée</i>	15	57	53
Décrochage de l'emploi ²	10	50	42
Chômage ou inactivité puis accès à l'emploi	12	52	49
Chômage persistant ou récurrent	9	29	24
Inactivité durable	2	55	49
En formation ou reprise d'études	9	46	37
Profession du père à la fin des études du jeune³			
Agriculteur	3	63	55
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	9	59	58
Cadre, profession intellectuelle	16	72	71
Technicien, profession intermédiaire	7	64	61
Employé	18	54	47
Ouvrier	20	48	45
Ne travaillait pas	15	58	52
Nés de parents étrangers			
Oui	13	39	40
Non	87	61	56

1. La trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi peut à la fois être composée d'emploi à durée déterminée ou indéterminée, elle dépend essentiellement du fait d'être en emploi durablement durant la période. Nous l'avons donc décomposée dans le tableau selon que l'emploi actuel est à durée déterminée ou indéterminée. Le taux de non-cohabitation des non-salariés de cette trajectoire professionnelle n'est pas représenté dans le tableau.

2. Le décrochage de l'emploi est une trajectoire marquée par une ou plusieurs courtes périodes d'emploi au début de la période d'insertion professionnelle, puis une fin de la période d'observation au contraire marquée par le chômage (et plus rarement l'inactivité).

3. Les taux de non-cohabitation pour les enfants dont le père est décédé, ou dont la profession n'est pas connue ne sont pas représentés dans le tableau.

Lecture • 68 % des jeunes femmes ne vivent plus chez leurs parents trois années après leur sortie du système éducatif en 2007, elles ne sont plus que 64 % en 2010. En 2010, les femmes représentent 48 % des jeunes sortis du système éducatif trois ans plus tôt.

Champ • France métropolitaine, jeunes sortis de leur formation initiale en 2004 et en 2007.

Sources • Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREP), enquête Génération 2004, interrogation de 2007 et enquête Génération 2007, interrogation de 2010.

sont, en outre, parmi les décohabitants ayant terminé leurs études ceux qui reçoivent le plus d'aides financières régulières, le plus souvent de la part de leurs parents (Lhommeau, 2014).

Les jeunes sortis sans diplôme vivent plus fréquemment chez leurs

parents en 2010 (74 %) qu'en 2007 (70 %). Toutefois, l'hypothèse d'une accentuation de l'effet du diplôme sur la décohabitation au cours de cette période n'est pas vérifiée, les évolutions n'étant pas significatives.

Les jeunes adultes qui travaillent depuis la fin de leurs études occupent plus souvent un logement indépendant en 2010

Disposer d'un logement différent de celui de ses parents représente un coût et les revenus du travail en facilitent la prise en charge, d'autant que les aides parentales se font plus rares pour les jeunes qui ne sont plus étudiants (Robert-Bobée, 2002). En 2010, 20 % des jeunes hommes au chômage et 26 % des inactifs⁴ ne vivent plus chez leurs parents (graphique 3). En revanche, 53 % des jeunes en emploi ont quitté le domicile de leurs parents. Pour les jeunes femmes, ces proportions sont respectivement de 44 %, 52 % et 71 %, les écarts entre les différentes situations d'activité étant moins importants pour elles. Les jeunes hommes et femmes en emploi qui ne vivent pas avec leurs parents ont un salaire mensuel médian supérieur d'environ 300 euros à celui de ceux qui vivent toujours chez leurs parents, selon l'enquête Génération 2007.

Au-delà de la situation des jeunes au moment de l'interrogation, c'est l'ensemble du processus d'insertion professionnelle qui peut avoir une influence sur la décohabitation. Les jeunes qui ont accédé rapidement et durablement à l'emploi vivent plus souvent dans un logement indépendant que les autres (65 % en 2010) [tableau 3]. C'est le cas de la moitié seulement des jeunes ayant débuté leur carrière par des périodes de chômage ou d'inactivité pendant une ou deux années et occupant actuellement un emploi.

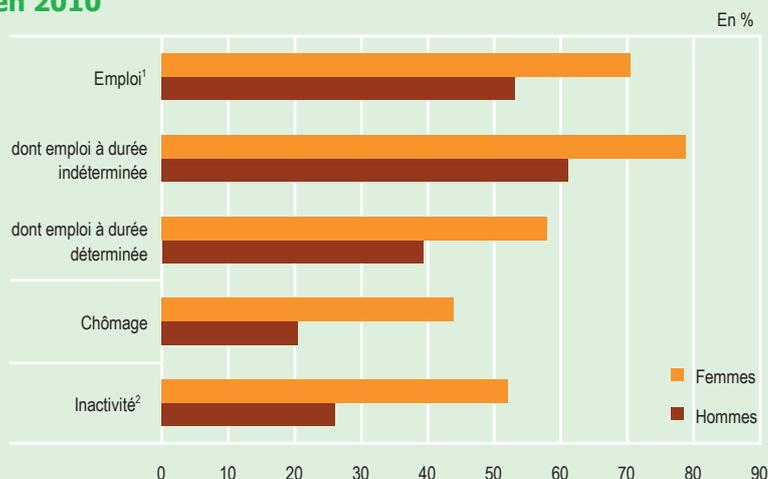
Seuls 24 % des jeunes adultes ayant connu des situations de chômage persistantes au cours des trois années qui ont suivi la sortie du système éducatif ont quitté le domicile parental, tandis que 42 % des jeunes qui ont perdu un emploi, auquel ils avaient accédé rapidement après la fin de leurs études (« décrochage de l'emploi »), sont dans ce cas.

Pour les jeunes ayant accédé rapidement et durablement à l'emploi, la nature du contrat en 2010 influe sur les taux de décohabitation. Un contrat à durée indéterminée sécurise davantage le parcours professionnel

4. Y compris les jeunes qui sont en formation.

GRAPHIQUE 3

Part des jeunes non cohabitants selon le statut d'activité en 2010



1. La part des non-salariés non cohabitants n'est pas présentée dans le graphique.

2. La modalité « Inactivité » comprend également les jeunes en formation ou qui ont repris leurs études.

Lecture • 20 % des jeunes hommes au chômage ne vivent plus chez leurs parents trois années après leur sortie du système éducatif. 44 % des jeunes femmes sont dans la même situation.

Champ • France métropolitaine, jeunes sortis de leur formation initiale en 2007.

Sources • Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ), enquête Génération 2007, interrogation de 2010.

du jeune et facilite son accès à l'autonomie résidentielle. Il offre aussi une meilleure garantie de solvabilité à l'éventuel bailleur. Au total, 71 % des jeunes ayant un emploi à durée indéterminée ne vivent plus chez leurs parents, contre 53 % de ceux dont l'emploi est à durée déterminée.

Un accès plus restreint au logement pour les jeunes adultes précaires

La situation des jeunes au chômage, comme celle des inactifs, s'est dété-

riorée par rapport à celle des jeunes adultes qui occupent un emploi stable, pour la cohorte des sortants du système éducatif en 2007. Les jeunes au chômage ont 67 % moins de chances d'avoir quitté le domicile parental en 2010 que les jeunes en emploi stable ; ils en avaient 54 % de moins en 2007, pour la cohorte des sortants en 2004 (tableau 2). Cette diminution est de 9 points pour les jeunes qui ont repris des études. Les jeunes qui sont inactifs sans être en formation, dont la situation ne dif-

férait pas significativement de celle des jeunes adultes en emploi stable en 2007 ont, en outre, 17 % moins de chances d'avoir quitté le foyer parental que ces derniers en 2010.

La situation des jeunes qui ont un emploi, mais à durée déterminée, s'est également détériorée. Pour les sortants du système éducatif en 2004, à autres caractéristiques observées identiques, la probabilité de décohabiter est de 36 % inférieure à celle des jeunes en emploi stable. Pour la cohorte 2007, elle est de 44 % inférieure. Pour ceux qui occupent un emploi non salarié, la situation se dégrade fortement entre les deux périodes d'observation. En 2007, la situation des non-salariés était plus favorable que celle des jeunes occupant un emploi salarié précaire. Cet avantage relatif disparaît en 2010.

Du côté de l'offre de logements, les bailleurs ou vendeurs sont probablement plus exigeants en période de dégradation conjoncturelle. Pour un même logement, un statut de non-salarié ou un contrat de travail court peuvent ne plus constituer des garanties suffisantes. Du côté de la demande, les jeunes adultes peuvent aussi, compte tenu de la situation qu'ils anticipent, reporter leur décohabitation en période de crise, dans une logique de préparation à l'accès à l'indépendance ou parce que leurs ressources modestes les y contraignent (Portela *et al.*, 2014). ■

Pour en savoir plus

- Arrighi, J.-J. (coord. par), 2012, *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active d'une génération, enquête 2010*, CEREQ.
- Dormont B. et Dufour-Kippelen S., 2000, « Insertion professionnelle et autonomie résidentielle : le cas des jeunes peu diplômés », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 337-338, pp. 97-120.
- Hamel C., Mogueur L. et Santelli E., 2011, « L'entrée dans la vie adulte des filles et fils d'immigrés », *Politiques sociales et familiales*, CNAF, n° 105, pp. 47-58.
- Laferrère A., 2005, « Quitter le nid : entre forces centripètes et centrifuges », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 381-382, pp. 147-175.
- Lhommeau B., 2014, « Quand les jeunes n'habitent pas chez leurs parents : revenus et niveau de vie », *Études et Résultats*, DREES, n° 867, février.
- Minni C. et Pommier P., 2013, « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *Dares Analyses*, DARES, n° 73, novembre.

- Mora V., Sulzer E., Goffette C. et Joseph O., 2008, « Insertion professionnelle et autonomie résidentielle des jeunes », in *Les Travaux de l'Observatoire 2007-2008*, ONPES, La Documentation française, pp. 291-313.
- Paugam S. et Zoyem J.-P., 1997, « Le soutien financier de la famille : une forme essentielle de la solidarité », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 308-309-310, pp. 187-210.
- Portela M., de Saint Pol T. et Albérola E., 2014, « Ressources et parcours vers l'indépendance des jeunes adultes en France », *Dossiers Solidarité Santé*, DREES, n° 51, février.
- Robert-Bobée I., 2002, « Parmi les jeunes ne vivant plus chez leurs parents, les étudiants sont les plus aidés par leur famille », *Insee Première*, INSEE, n° 826, février.
- Sebillé P., 2009, « Un passage vers l'âge adulte en mutation ? », in *Portraits de familles*, Les éditions de l'INED, pp. 315-340.
- Villeneuve-Gokalp C., 2000, « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 337-338, pp. 61-80.